

9. F. W. GAMBLE et Frederick KEEBLE. The Bionomics of *Convoluta roscoffensis* with special reference to its green cells. *Quarterly journal of microscop. Science*, décembre 1903, XLVII, n° 187, 363-432.
10. Patrick GEDDES. Sur la chlorophylle animale et sur la physiologie des Planaires vertes. *Archives de zoolog. expér.*, 1879-1880, VIII, 51-58.
11. L. VON GRAFF. *Die organisation der Turbellaria acæla*, in-8°, Leipzig, 1891.
12. HABERLANDT. Über den Bau und die Bedeutung der Chlorophyllzellen von *Convoluta roscoffensis* (appendice à l'ouvrage cité de von GRAFF).
13. LOUIS MARTIN. La mémoire chez *Convoluta roscoffensis*. *C. R. Ac. des Sciences*, 23 sept. 1907, CXLV, 555-557.
14. LOUIS MARTIN. Sur la mémoire des marées chez *Convoluta roscoffensis* et son altération. *Ibid.*, 6 juillet 1908, CXLVII, 81-83.

NOTE SUR UNE CARTE INDIQUANT LA DISTRIBUTION DES VÉGÉTAUX MARINS
SUR LA CÔTE NORD DU FINISTÈRE,

PAR M. L. JOUBIN.

J'ai l'honneur de placer sous les yeux de l'assemblée la minute d'une carte que je viens de terminer, sur laquelle sont indiquées les zones de végétaux marins de la région du littoral de Roscoff réparties d'après les données océanographiques.

J'ai travaillé plusieurs étés à cette carte et j'ai pu la terminer grâce à l'obligeance de M. Danois, préparateur du laboratoire de Roscoff, qui, bien meilleur marin que moi, a bien voulu se charger de faire les relevés nécessaires sur plusieurs écueils ou points de la côte Nord de l'île de Baz accessibles seulement en bateau.

La région étudiée comprend la pointe de Roscoff avec l'île de Baz qui la termine et la baie où se jette la rivière de Saint-Pol-de-Léon. Ces deux régions présentent une disposition inverse, la première étant une pointe granitique, entourée d'une ceinture d'écueils s'avancant assez loin dans la mer, l'autre étant une baie abritée, à berges plates et vaseuses caractéristiques des estuaires. La pointe de Roscoff et l'île de Baz sont continuellement battues par les grosses mers de l'Océan; la baie est, au contraire, protégée et calme. Ces conditions influent beaucoup sur la distribution des végétaux, qui s'y établissent de manières très différentes.

J'ai utilisé la nomenclature des zones donnée par le professeur Pruvôt, et j'ai reporté mes observations sur la carte topographique du service hydrographique de la marine. J'ai choisi les deux feuilles à grande échelle de ces régions, afin de pouvoir y indiquer les détails qui font l'intérêt de ce travail. Le Prince de Monaco a bien voulu se charger des frais d'exécution de cette carte, qui est actuellement à la gravure et comportera neuf couleurs.

L'examen de cette carte permet de se rendre compte des limites que chacune des zones végétales atteint. On peut voir quelles modifications subissent ces zones, quelle richesse elles acquièrent, ou, au contraire, combien elles se réduisent selon leur exposition par rapport aux marées, aux courants, aux vents, à la nature rocheuse ou sableuse du fond, à la présence d'eau douce en petite quantité. C'est ainsi que l'on peut y suivre les limites des Laminaires émergées ou immergées, des Himanthalia, des Fucus, des Pelvetia, des Lichina, des Zostères, des Ulves. J'ai indiqué également les gisements de *Chondrus crispus* et de *Lithothamnion* (Maerl).

Cette carte donnera, je crois, des indications utiles non seulement aux botanistes, mais aussi aux zoologistes qui viennent travailler à la station biologique de Roscoff.

NOUVELLE ESPÈCE DU GENRE *LEUROCLINE*
ET RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DE CE GENRE.

PAR M. ED. BONNET.

La plante qui fait l'objet de la présente Note a été recueillie par M. René Chudeau, membre de la Mission des pêcheries de la côte occidentale d'Afrique; c'est une petite Boraginée ligneuse, de la tribu des Anchusées, dont le port et l'aspect rappellent assez bien l'*Echiochilon fruticosum* Desf., plante du même groupe, assez commune dans toute la zone Saharienne; mais, tandis que, dans le genre *Echiochilon*, les nucules sont fixés au style par leur face interne, munie d'une carène ou d'une aréole conique et étroite, dans le genre *Leurocline*, auquel je rapporte la plante de M. Chudeau, ils adhèrent au gynobase par une aréole basilaire large et plane.

Le genre *Leurocline*, créé en 1901 par M. Spencer Le Marchant Moore (*in Journ. of Botany*, XXXIX, p. 257), n'était, jusqu'alors, représenté que par deux espèces habitant le pays des Somalis; la découverte de M. Chudeau reportée à l'autre extrémité du Continent Africain l'extension de ce genre, et il est vraisemblable que des explorations ultérieures permettront de relier ces deux points éloignés par des stations intermédiaires.

Les caractères des trois espèces de *Leurocline*, aujourd'hui connues, peuvent se résumer dans le tableau suivant :

- | | | |
|----|---|---|
| A. | } | Plante plus ou moins verruqueuse, mais glabre; calyce glabre; corolle jaunâtre. — <i>L. somalensis</i> S. L. M. Moore, <i>loc. cit.</i> , p. 258 (<i>Lobostemon somalense</i> Franch. <i>Sertum somalense</i> H. ap. Revoil, <i>Faune et Flore des Pays Somalis</i>). |
| | | Plante hérissée, au moins sur les feuilles, de poils raides, tuberculeux à la base; calyce hérissé; corolle bleue ou mauve. |